

☞ Mmes et Mrs les Président(e)s de Clubs.

☞ Mmes et Mrs les Directeurs(trices)
d'Établissements Professionnels.

Réf. 211/09/CK/PG

STRASBOURG, le 7 septembre 2009

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sans doute maintenant, le C.R.E. d'Alsace travaille à la mise au point d'un programme pluriannuel de formation des enseignants ayant pour objectif, notamment, l'amélioration qualitative de l'équitation, en particulier sportive, pratiquée par les adhérents de votre structure.

Dans le cadre de ce dispositif, deux volets coexistent qui font du club que vous présidez et de l'établissement que vous dirigez, à la fois un bénéficiaire potentiel et, avec votre accord, un partenaire actif indispensable.

I- Une action en faveur des structures équestres (annexe 1) :

De l'idée simple que la formation des enseignants (qui en sont très demandeurs comme l'illustre un récent sondage) doit, outre leur bénéficiaire professionnellement, apporter également un « plus » à la structure dans laquelle ils exercent, est née l'initiative du label régional « Qualité par la formation » dont vous trouverez le détail en annexe dans sa mouture actuelle évidemment évolutive.

Conçu comme particulièrement égalitaire d'accès, ce système, complété par la mise à la disposition des structures, d'une liste d'enseignants susceptibles d'assurer le remplacement de ceux qui s'absentent pour formation (le secrétariat du C.R.E.A. y travaille activement malgré la difficulté de la tâche) devrait contribuer à davantage d'équilibre entre les établissements.

D'autre part, il doit intervenir comme un élément clair d'identification des structures engagées dans le processus de formation et constituer pour elles une légitime reconnaissance et une juste récompense.

.../...

II- Une action qui repose sur les structures équestres (annexe 2) :

Dans son déroulement concret, il va de soi que le programme de formation, essentiellement fondé sur la pratique, nécessite que soit établie une liste des lieux de formation.

Votre structure prend là toute son importance et deviendra, si tel est votre souhait et celui, le cas échéant, de votre équipe dirigeante, un partenaire à part entière de l'action menée par le C.R.E.A. à partir du dispositif fédéral des Experts.

Prévu pour débiter dès la fin 2009, le plan de formation des enseignants nécessite, pour être pleinement efficace, adhésion de participation active et concrète.

Persuadé que vous n'en minimisez pas l'importance, y compris pour votre propre établissement mais aussi pour l'équitation régionale dans son ensemble, je vous remercie de consacrer un temps, que je sais compté, à la lecture du dossier joint.

Je me tiens, bien entendu, à votre disposition.

Recevez mes salutations sportives les plus cordiales.

Patrick GISSELBRECHT

Secrétaire Général

ANNEXES :

1. Processus de labellisation.
2. Recensement des lieux de stage.
3. Pour vous aider à y voir plus clair en matière de formation.



PROGRAMME PLURIANNUEL DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

RECENSEMENT DES LIEUX DE STAGE POTENTIELS

(Merci de renvoyer ce document au secrétariat du C.R.E.A. pour le 15/10/2009)

L'ETABLISSEMENT ci-après désigné :

Représenté par :

En qualité de :

- Accepte d'accueillir entre le 15 novembre 2009 et le 31 août 2010 :
 - Stages sur 1 journée : 1 stage, 2 stages, 3 stages, 4 stages
 - Stages sur 2 journées : 1 stage, 2 stages, 3 stages, 4 stages

- Dans la période globale (15/11/2009 – 31/08/2010), la ou les période(s) suivantes sont exclues (précisez) :
.....

- Dans la semaine, les jours suivants sont exclus (précisez) :
Et les jours suivants sont privilégiés (précisez) :

- Compte tenu de son infrastructure technique, mon établissement peut accueillir la/les discipline(s) suivante(s) :

<input type="checkbox"/> Dressage	<input type="checkbox"/> Voltige
<input type="checkbox"/> CSO	<input type="checkbox"/> Pony Games
<input type="checkbox"/> CCE	<input type="checkbox"/> Attelage
<input type="checkbox"/> Hunter	<input type="checkbox"/> Horse Ball

- Mon établissement dispose d'une salle de réunion (ou Club house utilisable à cette fin) :

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
------------------------------	------------------------------

- La restauration des participants peut être assurée :

<input type="checkbox"/> SUR PLACE	<input type="checkbox"/> A PROXIMITE
------------------------------------	--------------------------------------

- Le logement des chevaux des stagiaires peut être assuré :

<input type="checkbox"/> OUI	Si oui, dans la limite de places.
<input type="checkbox"/> NON	